

Quand en bénéficier ?

Les administrations de l'État mettent progressivement en place de nouveaux contrats de complémentaire volet santé depuis le 1^{er} janvier 2025.

Le déploiement se fera de manière échelonnée selon les employeurs : ci-après, les dernières dates d'entrée en vigueur prévisionnelles

Calendrier d'entrée en vigueur de la PSC par employeur

Employeurs de la fonction publique de l'État	Démarrage envisagé
Caisse des dépôts et des consignations	01/01/2025
Ministère de l'agriculture	01/01/2025
Ministère des armées (Fonctionnaires civils et militaires)	01/01/2025
Ministère de l'écologie et du logement	01/01/2025
Services Premier ministre	01/01/2025
Conseil d'État	01/05/2025
Ministère de la culture	01/10/2025
Ministère de la justice	01/10/2025
Ministère de l'intérieur	2ème semestre 2025
Cour des comptes	01/01/2026
Direction générale de l'aviation civile	01/01/2026
Ministère des affaires étrangères et européennes	01/01/2026
Ministères des affaires sociales, de la santé et du travail	01/01/2026
Ministères financiers	01/01/2026
Ministère de l'éducation nationale	01/04/2026